

**CDCA DU LOT**

---

**SEANCE PLENIERE  
DU**

---

**12 OCTOBRE 2022**

---

# OUVERTURE DU CDCA

---

**Nelly GINESTET (Vice-présidente du conseil départemental)** présente l'ordre du jour.

## • Présentation des travaux menés par les groupes CDCA PA/PH

Présentation par **Mme Cubaynes** des travaux menés pour le groupe PH et par **M. Richard** pour le groupe PA  
(voir documents ci-joint)

Les travaux ont été menés conjointement avec les formations PA et PH. 3 groupes de travail se sont réunis :

- Accompagnement et inclusion scolaire
- Accès aux soins
- Bien-être de la personne handicapée et de la personne âgée

**Laurence Alidor (Directrice des Solidarités départementales)** précise qu'il faut différencier les dysfonctionnements individuels (qui doivent être remontés non anonymisés) et une proposition générale de politique publique.

**M. Reveillac (GIHP)** annonce la mise en route d'un nouveau groupe de travail mixte sur l'amélioration de l'accès aux soins des PA/PH, un appel à candidatures est lancé.

Il a été décidé de diffuser la liste des membres du CDCA, avec leurs coordonnées à jour, à tous les membres du CDCA.

## • Présentation du bilan d'activité CFPPA et actualités CFPPA 2022

Présentation par **Alexandra MERCADIER (Chargée de dispositifs à la CFPPA)** du bilan 2021  
(voir document joint)

### Axe 2 – Forfait Autonomie

Suite au questionnement de **Nelly Ginestet, Alexandra Mercadier** précise que les activités proposées par les résidences Autonomies sont ouvertes au public extérieur. En 2021, 50 personnes ont pu y participer. La crise sanitaire a été un frein à une plus grande participation.

**Emmanuelle DIETSCH (Chargée de mission à la CFPPA)** précise qu'il est prévu sur le prochain Contact Lotois de novembre de faire un focus de 2 pages sur les 17 résidences Autonomie afin de les mettre en avant et d'informer sur les activités qu'elles proposent à toutes les personnes de plus de 60 ans.

**Nelly Ginestet** précise que cela permet aux personnes isolées d'avoir accès à des activités proches de chez elle.

**Marc Philippot (Vice-président de la CPAM)** souligne la difficulté pour ces personnes isolées de se déplacer.

**Nelly Ginestet** annonce qu'un diagnostic mobilité va être mis en place conjointement avec l'état pour, d'une part, connaître ce qui est déjà proposé et mis en place aujourd'hui et, d'autre part, ce qui pourrait être amélioré en prenant en compte les besoins spécifiques de tous.

### Axe 6 – Autres actions de prévention

**Concernant CDiet, Laurence Alidor** informe qu'il s'agit d'une expérimentation, il faudra ensuite faire un bilan afin de savoir si le modèle pourra être généralisé à toute la population lotoise.

**Laurence Alidor** précise l'importance de la communication et de la prévention sur un public plus jeune, bien avant de rentrer dans un niveau de perte d'autonomie.

**Marc Philippot** indique que la CPAM a été moins sollicitée depuis la crise sanitaire pour le financement d'actions. Il est rappelé que les actions de prévention financées sont ponctuelles et qu'elles ne peuvent être pérennisées.

## • Présentation des actualités CFPPA 2022 et programmation Habitat Inclusif

Présentation par **Jérôme LABORIE** (Directeur Adjoint Autonomie)  
(voir document joint)

Présentation du projet OGENIE par **Gabrielle Pilon** (Chargée de développement Ogénie)

Ce nouveau dispositif repose sur une plateforme numérique et la mobilisation de partenaires pour détecter et prendre en charge les situations d'isolement de personnes âgées. L'objectif de ce programme est de recenser et mettre en lumière les actions qui favorisent le lien social des aînés au sein du département.

La plateforme sera lancée en début d'année 2023.

Une information sera faite à toutes les communes et communauté de communes ainsi qu'aux partenaires clés comme le DAC.

Les conseillers numériques seront sollicités pour aider dans les démarches.

**Nelly Ginestet** suggère la présentation de tous les ateliers et possibilités pour l'utilisation des outils numériques par la coordinatrice des conseillers numériques lors de la prochaine réunion.

Les membres du CDCA soulignent la perte de « proximité » et souhaiteraient la circulation de documents « papiers ».

**Laurence Alidor** insiste sur la problématique du coût et de la mise à jour des documents papiers qui peuvent être rapidement obsolètes.

**Nelly Ginestet** rappelle que les nouveaux outils numériques sont des outils complémentaires et qu'ils ne viennent pas se substituer aux outils existants.

**Laurence Alidor** précise qu'OGÉNIE n'est pas une plateforme d'urgence. Il faut la différencier du guichet unique et du DAC (dispositif d'appui à la coordination porté par l'ARS, voir doc ci-joint).

## • Présentation de la Maison d'Accueil Temporaire de Figeac

Présentation par **Stéphane Guesnouin** d'une vidéo sur la Maison d'Accueil Temporaire de Figeac

Ouverture de la structure par l'APEAI en 2013 en lien avec le GRAT et co-financé par le Département et l'ARS.

La structure a une capacité d'accueil de 10 personnes (6 adultes et 4 enfants). Le taux d'occupation est en moyenne de 90% pour les adultes et de 70% pour les enfants. Cela représente 120 familles qui bénéficient de ce dispositif. Les séjours sont limités à 90 jours par an (et à 7 jours de suite) et nécessitent une notification MDPH au titre de l'accueil temporaire. La maison accueille des personnes de toute la France en priorisant les demandes du Lot.

Des journées portes-ouvertes ont été organisées en juillet dernier. Préparation des 10 ans de la MAT pour mai 2023.

## • Questions diverses

**M. Richard** demande si le projet de restauration pour l'EHPAD de Martel est toujours d'actualité. **Laurence Alidor** répond par l'affirmative mais que le Département est toujours en attente du retour des éléments financiers de la part de la direction de l'EHPAD.

**M. Richard** demande s'il y a du nouveau concernant la prise en charge des frais de déplacement des membres du CDCA. **M. Reveillac** appuie également cette demande en précisant que certains Départements d'Occitanie remboursent à présent ces frais. **Nelly Ginestet** n'a pas de réponse définitive à apporter pour l'instant.

**Mme Simon (CARSAT)** souhaiterait un calendrier plus précis de 2023 pour les prochaines réunions. **Jérôme Laborie** précise qu'un certain nombre de documents obligatoires doivent passer devant le CDCA dont certains ne relèvent pas du Département, ce qui ne permet pas de planifier les réunions très en amont.

**Nelly Ginestet** précise que la lettre de Léo Amaury a bien été lue Aux Assises du Travail Social qui ont eu lieu le 11 octobre.

**M. Reveillac** revient sur la participation des représentants d'usagers aux réunions de la CFPPA.

**Nelly Ginestet** clôture la réunion et remercie les membres du CDCA pour leur participation.